

la tribune
Forum

SHERBROOKE, VENDREDI 8 JANVIER 1988 (CAHIER B)

Les établissements de santé ne peuvent embaucher de nouveaux médecins sans l'autorisation du CRSSS

■ **QUEBEC (PC)** — Les établissements de santé ne peuvent procéder à l'embauche de nouveaux médecins sans l'autorisation des Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS), en vertu d'une directive du ministre de la Santé et des Services sociaux.

On espère ainsi assurer une meilleure redistribution des médecins à travers les régions du Québec. On veut aussi éviter que des établissements embauchent au-delà de leurs besoins d'ici à ce que le ministre adopte les plans d'effectifs médicaux pour chacune des régions. L'adoption de ces plans devrait se faire au cours du printemps.

Ainsi, depuis avril, aucun nouveau médecin n'a été engagé par les 143 établissements de santé de la grande région de Québec. Le Conseil régional de la santé et des services sociaux n'a donné que des autorisations provisoires d'embauche à la quarantaine de demandes qui lui ont été soumises.

Le directeur général adjoint à la planification et à la programmation au CRSSS, M. Lionel Chouinard, a précisé que l'organisme régional procédera à l'évaluation de chacune des demandes avant d'autoriser l'embauche permanente d'un nouveau médecin.

S'il s'agit de suppléer au départ d'un médecin dans un établissement qui n'est pas en surplus d'effectifs, l'engagement d'un nouveau médecin sera possiblement autorisé, a souligné M. Chouinard. Dans les autres cas, a-t-il dit, une analyse serrée des besoins de l'établissement sera effectuée.

Globalement, la région de Québec ne compte pas trop de médecins. Des établissements, particulièrement dans l'agglomération urbaine, enregistrent un surplus alors que des établissements situés en périphérie sont en pénurie.

Selon un cadre de référence préparé par le ministre, on prévoit l'embauche de 60 nouveaux omnipraticiens pour les trois prochaines années. Actuellement, 920 omnipraticiens sont à l'oeuvre dans les hôpitaux, les centres d'accueil, les établissements de soins prolongés et les

Mulroney pressé de reconnaître son erreur

■ **OTTAWA (PC)** — Une coalition d'organisations canado-arabes, de députés fédéraux, d'universitaires et d'ambassadeurs canadiens a pressé hier le premier ministre Brian Mulroney de reconnaître immédiatement son erreur et de dénoncer sans équivoque la répression israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Selon M. John Sigler, professeur de relations internationales à l'université de Carleton, M. Mulroney a commis une "gaffe diplomatique" comparable en importance à celle faite par l'ex-premier ministre Joe Clark en 1980, lorsqu'il s'était engagé à transférer le siège de l'ambassade canadienne en Israël de Tel Aviv à Jérusalem.

L'attitude conciliante affichée par M. Mulroney, a-t-il dit, est "très embarrassante", dans la mesure où la communauté internationale a dénoncé à l'unisson les excès de l'armée israélienne dans les territoires occupés.

Mais elle constitue surtout, ont fait valoir les membres de la coalition, une violation de la politique étrangère traditionnelle du Canada, basée sur le respect des droits de la personne.

Il y a deux semaines, dans le cadre d'une entrevue télévisée de fin d'année, le premier ministre exprimait son inquiétude face à la violence en Cisjordanie et à Gaza depuis le début de décembre, tout en estimant qu'Israël faisait preuve de modération dans les circonstances.

A l'intérieur

Informations générales p. 3
Vivre en '87 p. 4
De tout et de tous p. 6

Les élections du 17 janvier en Haïti

Blais-Grenier et la FTQ réclament d'Ottawa un désaveu officiel

■ **MONTREAL (PC)** — La députée conservatrice de Rosemont, Mme Suzanne Blais-Grenier, a avoué hier que le Canada avait réagi plus rapidement pour dénoncer l'apartheid en Afrique du Sud que pour protester contre la situation en Haïti.

"Peut-être y a-t-il eu plus de pressions" de la part des pays du Commonwealth sur le Canada pour qu'il soit un chef de file dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, un des pays membres de l'organisation, a-t-elle affirmé.

"Plusieurs pays se sont rassemblés pour demander l'aide du Canada, car il leur paraissait un pays où les droits de la personne étaient respectés", a ajouté Mme Blais-Grenier.

Elle a précisé qu'elle n'entendait aucunement demander au gouvernement conservateur d'envoyer l'armée canadienne en Haïti pour régler la situation. "Ce n'est pas la politique extérieure du gouvernement conservateur. On n'est pas un pays militariste et interventionniste."



Suzanne Blais-Grenier

Mais la députée de Rosemont est toutefois convaincue que le

gouvernement entendra l'appel lancé par elle et d'autres groupes, pour qu'il désavoue les prochaines élections en Haïti, qui se dérouleront le 17 janvier, et retire son aide au gouvernement haïtien.

"Le Canada peut interrompre son aide qui n'est pas essentielle à la survie du peuple. Le Canada donne 15 millions \$ d'aide dont environ 3 millions \$ vont à des projets alimentaires", a précisé Mme Blais-Grenier.

La FTQ

Par ailleurs, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) réclame également que le gouvernement canadien désavoue officiellement les prochaines élections "bidon" qui auront lieu en Haïti, rappelle son ambassadeur et retire son aide directe et indirecte au gouvernement de ce pays des Caraïbes.

"Le gouvernement a les moyens de faire comprendre au général Namphy que ce qui se passe en ce moment-ci en Haïti, c'est un crime contre la démocratie, qu'un gouvernement comme

le nôtre ne peut pas ne pas dénoncer", a déclaré hier le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust.

La centrale syndicale recommande également au Canada de faire des pressions "pour que cesse la terreur et que soient organisées des élections libres et démocratiques. Il s'agit de conditions minimales sans lesquelles notre pays risque de se déshonorer", a ajouté M. Daoust.

Par ailleurs, soutient-il, il est nécessaire de continuer à fournir une aide financière directe aux populations les plus démunies et de conserver les liens qui existent entre la FTQ et les organisations syndicales "qui luttent pour la démocratie" en Haïti.

Selon le secrétaire général de la FTQ, le gouvernement canadien a pris une position beaucoup plus "musclée" dans le cas de l'Afghanistan et de l'Afrique du Sud.

Il se demande si la passivité dont fait preuve le gouvernement conservateur de M. Mulroney ne cache pas "la volonté de ne pas trop déplaire au gouvernement américain".

VENTE

D'ENTRÉE

REPÔT

SE POURSUIT JUSQU'AU 16 JANVIER

DES PRIX QUE VOUS NE REVERREZ PEUT-ÊTRE PLUS

QUANTITÉS LIMITÉES. MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Literie
Grande sélection de
Serviettes
dans les couleurs et grandeurs variées.
Quantité: 150
Ord. 1.99 à 17.99
99¢ - 2.99 - 4.99 et 9.99
Rabais 1.00 à 8.00

Accessoires de foyer
50% de rabais sur
VERRERIE
telle que: Ensemble de quatre coupes pour sorbet. Ensemble de douze verres tout usage. # 16016, # 16195, # 16196.
Quantité: 175
Ord. 4.99 et 6.99
2.49 et 3.49

Mode pour enfant
Sélection de vêtements pour fillettes,
tels que: Gilets, blouses et jupes. Couleurs assorties. Tailles 8 à 16 ans.
Quantité: 100
Ord. 9.99 à 25.00
6.99 à 11.99

Mode pour enfant
Sélection de vêtements pour garçons,
tels que: Chemises, gilets et pantalons habillés. Couleurs assorties. 8 à 16 ans.
Quantité: 100.
Ord. 15.00 à 35.00
8.99 à 16.99

Mode pour enfant
Lit de bébé
style colonial, de luxe
Blanc ou érable. Quantité: 5
Ord. 199.99
99.99 Rabais de 50%

Vêtements pour hommes
Gigantesque liquidation d'habits automne/hiver
Modèle Sears Rég. 119.00 à 139.00 89.99
Modèle Fiori Rég. 189.99 119.99
Modèle Tradition Rég. 255.00 149.99
Modèle Boul. Club Rég. 275.00 169.99
Modèle R. Stock Rég. 295.00 179.99
Quantité 400

Vêtements pour hommes
Vestons sport Boulevard Club
Bon choix de couleurs et de tailles. Très bonne qualité pour le prix.
Quantité: 100
89.99 Ord. 175.00

Vêtements pour hommes
Complets et vestons d'été
Prix exceptionnellement bas
Quantité: 75
Ord. 39.99 à 139.99
19.99 à 39.99

Vêtements pour hommes
Pantalons velours côtelé
Très bon choix.
Quantité: 50
Ord. 32.00 à 34.00
9.99

Rayon de la chaussure
Bottes de cuir
Sears 1er choix. Couleurs variées.
Quantité: 60
Ord. 70.00
49.99

Laine assortie
Acrylique, couleurs variées.
Quantité: 200
Ord. 1.99 à 2.79
99¢ à 1.49

Rayon des sports
Balles de golf
Pro Pond Pak récupérées. Emballage de 12 balles.
Quantité: 36
Ord. 11.99
Rabais de 5.00
6.99

Rayon des sports
Raquettes de tennis
"Dunlop" McEnroe 95
Quantité: 20
Ord. 39.99
Rabais de 15\$
24.99

Rayon des jouets
ALF gonflable
107 cm de haut.
Quantité: 12
Ord. 29.99
Rabais de 15\$
14.99

Rayon des jouets
Patins à roulettes
"Colorforms"
Grandeurs 6 à 12.
Quantité: 12
Ord. 14.99
Rabais 6.00
8.99

Boutique du jardin
Supports à plante
en osier.
Quantité: 6
Ord. 34.99
Rabais 10\$
24.99

Boutique extérieure
Bulbes d'amarillis
Quantité: 50
Ord. 9.99
Rabais 5\$
4.99

Manteaux pour dames
Manteaux en peluche
pour dames. Lynx-vison-léopard-etc.
Quantité: 24 ch.
Ord. 175\$ à 385\$
Rabais 33 1/2%
115.99 à 255.99

Mode sport et Jeune Boutique
Assort. de gilets d'hiver
pour dames et jeunes filles
Quantité: 200
Ord. 9.99 à 65.00
Rabais de 33 1/2%
5.99 à 42.99

Accessoires mode
50% de rabais
Grande liquidation de
Bas-culottes
"Fin de série", grandeurs et couleurs assorties. Exemple #38010.
Quantité: 350 paires.
Rég. 8.00
3.99

Bijouterie
Jusqu'à 60% de rabais sur une vaste sélection de
Bijoux mode
Exemple: style 20869.
Quantité: 200
Ord. 8.00
3.20

Département de l'électronique
Chaîne stéréo portative
AM/FM, stéréo correcteur graphique.
20682.
Quantité: 8
Ord. 259.99
Rabais de 40\$
219.99

Département de l'électronique
Magnétophone à cassette
radio AM/FM
#20238.
Quantité: 10
Ord. 189.99
Rabais de 40\$
149.99

Département de l'électronique
Radio-réveil
AM-FM stéréo
No. 16854.
Quantité: 18
Ord. 39.99
Rabais de 10\$
29.99

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Étai" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 8h à 17h30 du lundi au mercredi; de 8h à 21h le jeudi et le vendredi; de 8h à 17h le samedi pour Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1987, Sears Canada Inc.

Quelle police pour Fleurimont?

Estimant trop ou très onéreux le coût de la protection policière achetée de Sherbrooke, la ville de Fleurimont a décidé d'examiner si elle ne pouvait pas négocier à moindre prix un service sinon équivalent, du moins satisfaisant. Démarche normale pour une administration qui reflète automatiquement tous les coûts aux citoyens. Quand on fait payer à d'autres la facture, il est logique de prendre à coeur leurs intérêts et de leur présenter le meilleur rapport qualité-prix. Il n'y a donc pas lieu de se scandaliser du geste de Fleurimont et de croire comme l'Association des policiers, qu'il y a là possibilité d'influencer le jugement de l'arbitre qui tranchera entre la Ville de Sherbrooke et ses policiers.

C'est tout de suite que Fleurimont doit renégocier, peu importe qu'une sentence arbitrale soit à la veille d'être rendue. Et sans minimiser la qualité du service de police d'Ascot-Lenoixville, il est cependant raisonnable de croire que celui de Sherbrooke est plus complet. Le contraire serait catastrophique, s'il fallait qu'un corps policier comme celui de Sherbrooke

ne dispose pas de plus de ressources, de compétences plus variées, plus approfondies et plus nombreuses. Le constater n'enlève rien aux policiers de Métro-Police.

Les véritables questions que Fleurimont doit se poser sont les suivantes: de quel service la municipalité a-t-elle besoin pour être vraiment en sécurité et quelle part du budget est-elle prête à consacrer à cet item? Fleurimont doit-elle être protégée "mur-à-mur" 24 heures sur 24 et l'est-elle en s'adressant à Sherbrooke? Doit-elle hypothéquer d'autres services pour profiter d'une protection maximale? Quand les élus auront déterminé quelle protection ils désirent assurer à leurs concitoyens, ils pourront juger à partir des effectifs des deux corps policiers soumissionnaires, lequel des deux répondra le mieux à leurs besoins. En attendant, il n'y a pas lieu d'en faire un drame. Fleurimont ne porte pas de jugement sur la qualité des forces policières, elle s'interroge d'abord sur ses besoins. Ce n'est que de la saine gestion.

Jean Vigneault

ECHO-GRAMME

L'année de la continuité:

La guerre
Iran-
Irak

Scandales
chez les
conservateurs

Les hausses
de
taxes

Plus qu'hier, moins que demain

OPINION DES LECTEURS

Le sapin séché, les boîtes de décorations à remettre au hangar, les cartes de crédit sont pleines à craquer... Nos ventres aussi!
On a bu, mangé, fumé pour toute l'année!
On coupe sur tout. Ce sont les régimes et les budgets stricts! Consient de tous nos excès, on prend résolutions! Volonté passagère mais apaisant notre culpabilité.
En toute honnêteté, on dépasse toujours les bornes! C'est vivre sans réserve... c'est vivre le temps des fêtes de notre ère moderne! Ces temps que l'on quali-

fié de "réjouissances" le sont-ils vraiment?
Vous ont eu un moment de tristesse. L'année qui s'achevait rappelait-elle les peines vécues? Est-ce l'année qui vient comme un fardeau inconnu? Est-ce la déception causée par l'effondrement des souvenirs de nos Noëls d'enfants? Est-ce la solitude qui bourdonne au fond de l'âme?
C'est curieux, plus les années avancent, plus la terre est peuplée et plus la solitude est grande. Et malgré la facilité dans l'abondance, la joie n'est plus gratuite! Alors on oublie pour ne

pas toujours vivre cette réalité!
Et le même mal revient l'année suivante.
Je suis de celles qui croient que les solutions existent dans la volonté de guérir. On rêve tous de la belle époque. Un temps où l'on se parlait, un temps où l'on se serrait les coudes pour arriver, un temps où ceux qui n'avaient rien trouvaient encore moyen de partager!
Et c'est à partir de ces points qu'on peut bâtir l'année qui vient et préparer la vraie joie des prochaines fêtes!
Lynda Chapdelaine

Après les fêtes...

Parizeau à la tête du Québec: la pire catastrophe...

NDLR En référence à l'opinion d'un lecteur publiée récemment dans cette page

M. Guy Milot, pour un péquiste fanatique qui ne rêve que de séparation du Québec et d'avoir un régime comme en ont les pays d'Afrique qui ont eu leur indépendance avec le résultat qu'on sait, je dis bravo. Vous avez l'homme qu'il vous faut en la personne de Jacques Parizeau. Mais pour des gens qui ont une tête sur les épaules et qui ont des yeux pour voir clair, du genre de Madame Stella Pednault, dont j'approuve à 100 p.c. tout ce qu'elle dit dans sa lettre sous la vôtre; j'ajouterais que du côté financier et justice sociale, je crois, et des centaines de milliers de

Québécois pensent comme moi, que pour les petits et les pauvres, ce serait la pire catastrophe qui pourrait leur arriver.
On n'a qu'à se rappeler la taxe ascenseur sur l'essence qui était supposée être temporaire mais qui fait qu'on paie l'essence la plus chère au Canada. Ensuite, n'est-ce pas lui, M. Parizeau, qui en juillet 1986, a félicité le ministre Paradis pour les coupures aux assistés sociaux et dit regretter de ne pas avoir fait cela alors qu'il était ministre des Finances?
Cela se comprend si l'on sait qu'il a été diplômé en 1955 de la "London Economic School". C'est lui qui a conseillé les ministres en finance et économie, puis les premiers ministres depuis 1965. Tout homme et femme qui,

dans une entreprise, se verrait endetté par un administrateur comme M. Parizeau l'a fait pour la province, le mettrait à la porte et ne lui donnerait certainement pas un diplôme.
C'est ce que feront sans doute les gens de bonne foi, renseignés, si M. Parizeau se présente à la tête de la province car c'est un homme vendu d'avance à la finance internationale. Il a une piastre à la place du coeur à moins qu'il ne se convertisse, ce dont je doute. Qu'il continue à faire son lavage de cerveau là où il enseigne jusqu'à ce que ses élèves se réveillent et ne l'écoutent plus.
Léo Paquet
St-Pierre de Broughton

Maux d'esprit

Contrairement à beaucoup de ses confrères, le député conservateur de Sherbrooke, Jean Charrest, n'a pas été mêlé à une histoire de conflit d'intérêts. Mais il faut dire les possibilités étaient minces: son ministère n'a pas de budget...

La ministre de la Condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay, a été critiquée par des féministes qui lui ont reproché ses positions trop viriles.

Les soeurs Lévesque ont peut-être écrit plus de lignes qu'elles n'en ont jamais "sniffées" mais elles n'ont pas vendu plus de livres en librairie que de livres de coker au Lac St-Jean. Toutefois en 1987, une nouvelle drogue a fait son apparition sur le marché: la toxine de moule. A l'Île-du-Prince-Édouard, on est

particulièrement inquiet de ses effets secondaires. Mais qui aurait cru qu'un jour on aurait pu trouver de la drogue dans les Maritimes? Sauf dans les valises de Richard Hatfield, bien sûr...

En 1987, Michelle Richard s'est inscrite dans le livre des records Guinness: elle a suivi un 876ème régime d'amaigrissement. Sans succès cependant...

Le combat Larose-Malenfant a surpassé de loin celui de Leonard-Hagler. Une vraie bombe!

Pour la première fois dans l'histoire de la Société des Postes, pendant quelques jours le coeur était à l'ouvrage: avec les seabs...

Plume Lenerier

BAVASSERIES

Déjà 1988! C'est un peu triste, l'année 1987 a été tellement mouvementée... Beaucoup d'événements marquants: je vous en rappelle quelques uns ici:

En huis clos bien entendu, le maire de Sherbrooke, Jean Paul Pelletier, aurait admis qu'il n'existe malheureusement aucune disposition dans le code criminel interdisant le mécontentement des citoyens et la curiosité des journalistes. Il aurait même été jusqu'à reconnaître que, si ces derniers le voulaient, ils pourraient jouer un rôle constructif dans la politique sherbrookoise: à peu près le même que celui des journalistes de La Pravda, a-t-il laissé entendre. Inutile de préciser que cela a grandement intrigué les conseillers qui voulaient absolument savoir dans quelle région du Québec était publiée La Pravda.

DOCUMENT

1987 a été une année difficile pour Ronald Reagan

par TERENCE HUNT

NEW YORK (AP) — Malgré une fin d'année des plus réussies grâce au sommet de Washington avec Mikhail Gorbatchev, l'année 1987 — la septième à la Maison-Blanche — fut dans l'ensemble mauvaise pour le président Ronald Reagan.

M. Reagan eut en effet à faire face à une succession de défaites, de déceptions et d'épreuves tant politiques — Irangate, batailles contre le Congrès — que personnelles: Nancy Reagan a dû subir l'ablation d'un sein cancéreux, sa mère est morte et le président a eu lui-même des ennuis de santé.

En février, il a dû être opéré de la prostate et on lui a retiré quatre polypes du colon. En juillet, enfin, il a dû subir l'ablation de tissus cancéreux de son nez.

Vu de l'extérieur, le président américain fait montre du même enthousiasme et du même optimisme qu'à l'ordinaire et le secrétaire général de la Maison-Blanche, Howard Baker, souligne que M. Reagan est essentiellement "un homme heureux", stimulé par la signature, avec M. Gorbatchev, d'un traité américano-soviétique sur la réduction des forces nucléaires intermédiaires.

Mais Mme Reagan est beaucoup plus nuancée: 1987 "n'a pas été une bonne année, dit-elle. La plus mauvaise, je pense, que l'on puisse passer".

La campagne électorale approchant, les réalisations du président Reagan en 1988 seront vraisemblablement limitées. C'est du moins l'avis de James David Barber, universitaire et politologue de l'université Duke. L'année 87 "a nettement été une année de désillusion et de débâcle" au

cours de laquelle on a découvert que le président n'était pas un homme d'Etat de premier plan et qu'il avait été tenu à l'écart de secteurs politiques-clés expliqués.

L'affaire des ventes d'armes secrètes à l'Iran et du financement clandestin de la Contras caragayenne a porté un coup sévère au prestige et à la crédibilité politiques du président. D'autant que le Congrès est aux mains des démocrates.



Le président américain, Ronald Reagan

Une majorité d'Américains est persuadée que M. Reagan a menti dans l'affaire de l'Irangate, comme l'ont montré les sondages, et le Congrès n'a plus peur de lui.

L'"effet Reagan" semble s'être dissipé. Contrairement aux années précédentes, lorsque le président a tenté, en 1987, de plaider sa cause devant les Américains et

de faire pression sur le Congrès, il n'y a pas eu de réponse.

Il a perdu deux batailles importantes contre le Congrès alors qu'il avait décidé de faire usage de son droit de veto: la première fois concernant l'adoption d'un coûteux projet de développement autoroutier et, la deuxième fois, à propos d'un programme de lutte contre la pollution des eaux.

Quant à sa proposition d'adoption d'un amendement constitutionnel qui aurait rendu l'équilibre budgétaire obligatoire, elle a été abandonnée.

À deux reprises par ailleurs, le président n'a pu obtenir la nomination effective à la Cour suprême de deux de ses candidats: son premier candidat, Robert Bork, a abandonné après une mémorable bataille politique, tout comme le second, Douglas Ginsburg, obligé de reconnaître qu'il avait fumé de la marijuana lors d'une jeunesse un peu dissipée. Le troisième candidat du président, Anthony Kennedy, ne devrait pas, en revanche, avoir de problème.

Mais ce n'est pas tout: un très proche collaborateur et ami du président, Michael Deaver, a été reconnu coupable d'avoir menti à un grand jury (une instance composée de citoyens ayant pour tâche de décider si telle ou telle personne doit ou non faire l'objet de poursuites judiciaires) et à une sous-commission du Congrès. Il était accusé d'avoir profité de ses accointances politiques et de ses informations pour réaliser de juteux profits en bourse.

Une autre proche amie du président, Mme Lyn Nofzinger, est quant à elle menacée de procès pour avoir violé les lois éthiques américaines.

Les animaux sauvages font partie de notre patrimoine

J'apprenais, dans le journal La Tribune du 4 janvier dernier, l'histoire des quatre castors vivant sur la propriété de Camille Melançon près de Disraeli, qui sont menacés par les pièges d'un traappeur qui ne respecte pas le caractère privé de la propriété.
Je fus vivement choqué d'apprendre que malgré l'avertissement de Monsieur Melançon, le traappeur a éteint ses pièges et détruit les réserves de nourriture des castors. Et comme d'habitude, nos agents de conservation de la Faune ne peuvent rien faire sauf de vérifier le permis de trap-

page...
Les Québécois auront-ils un jour le droit, la chance ou encore le privilège d'observer les animaux sauvages en toute sécurité et d'éprouver certains sentiments altruistes à leur égard sans penser qu'ils seront peut-être demain la cible d'un traappeur ou d'un chasseur? Les animaux sauvages font partie de notre patrimoine et tous les Québécois ont droit à cet héritage, qu'ils soient traappeurs ou non traappeurs.
J'aurais apprécié, Monsieur Melançon, que vous identifiiez

publiquement ce traappeur; sa réputation serait maintenant plus juste! Vos castors semblent ne déranger personne, ils vivent en harmonie avec la nature et ils sont heureux. L'appât du gain facile guide "votre" traappeur qui, en ne respectant pas la nature et les animaux, ne respecte pas les humains.
Continuez votre combat, je vous appuie de tout coeur.
Vous avez des droits; il devra les respecter!

Bruno Felteau
Sherbrooke

LETTRÉ OUVERTE

M. Pierre Paradis
député de Brome-Missisquoi

Il y a maintenant treize ans que nous opérons une base de plein air dans les Cantons de l'Est à proximité du Mont Orford et du Parc Orford, parc provincial.

La raison de notre petite entreprise est de faire découvrir à des étudiants de niveau élémentaire jusqu'au niveau universitaire, les joies et les avantages des sports de plein air, tels que raquette, escalade, randonnée, ski de fond et ski alpin.

Nous nous sommes établis à proximité du Parc Provincial Orford parce qu'il y avait certains avantages pour quelques uns de ces sports; par contre, la plupart de ces sports se pratiquent sur notre propriété. Nous avons une clientèle d'environ 4000 étudiants par année qui sont initiés aux rudiments du ski en hiver et du camping et randonnée durant l'été.

La majorité de notre clientèle étudiante est de la région de Montréal. Donc sûrement plusieurs reviendront durant leur vie adulte pratiquer dans notre région les sports qu'ils auront eu l'occasion d'apprendre à notre centre. En général ils demeurent avec nous une fin de semaine ou même une semaine. Nos tarifs sont minimes pour les services offerts. Les étudiants qui fréquentent le centre ne bénéficient d'aucune subvention, le centre non plus d'ailleurs. Pour ces raisons nous sommes persuadés qu'ils ne pourraient supporter aucune augmentation des tarifs.

Le Parc Provincial a été créé

pour être utilisé par le public et nous croyons qu'il a été payé par le même public via nos taxes.

Maintenant une concession a été donnée à un groupe de personnes qui impose un tarif pour l'utilisation des pistes de ski de fond, ce que nous croyons a pour effet de réduire sensiblement l'utilisation du bien que de toute façon nous appartenions en tant que peuple.

Prenez l'exemple du ski alpin. La Gestion Orford fait payer pour les services offerts — monte-pentes —, et ne fait pas payer ceux qui utilisent seulement la montagne soit pour monter à pied ou en ski de fond. Il ne fait pas payer pour la descente parce que la montagne appartient à nous, le public. Nous ne comprenons absolument pas comment un concessionnaire ou l'autre pourrait faire payer au public pour pratiquer soit de la marche ou même le ski de fond dans un parc public.

Sûrement il y a une loi contre l'emploi de terrain public pour les profits d'une entreprise privée. Sûrement, aussi, comme une entreprise ne peut pas installer un poste de péage sur nos chemins publics, une entreprise n'a pas le droit de faire payer pour la marche ou le ski de fond sur les pistes de randonnées publiques.

Nos étudiants ne peuvent se permettre de déboursier des coûts additionnels pour apprendre les rudiments de ski de fond. Même Le Centre de Ski Alpin n'applique aucun tarif aux débutants qui utilisent le petit monte-pente à cet effet.

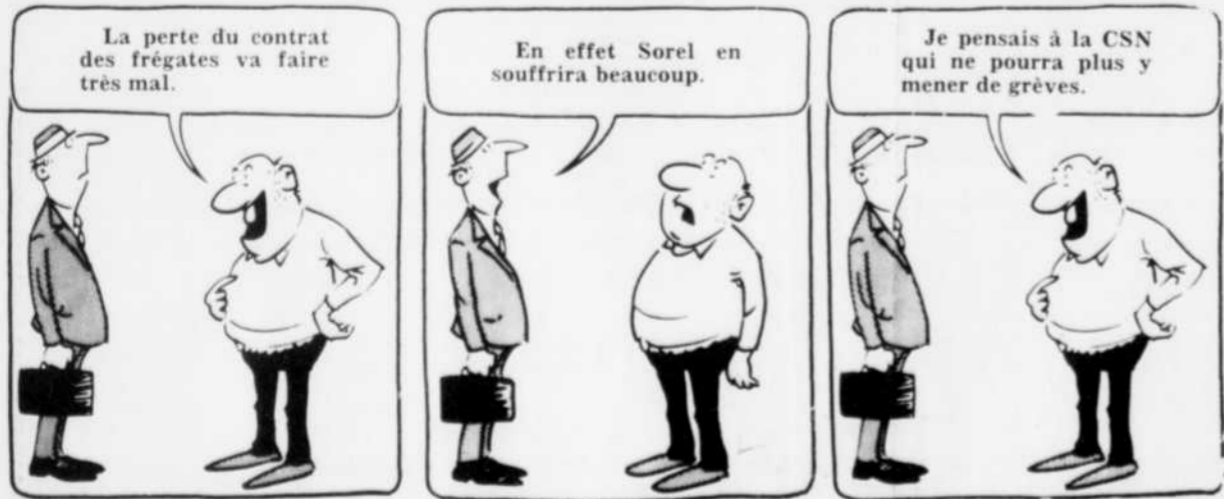
Ce groupe qui opère maintenant la Concession du Parc Orford voudrait appliquer un tarif de \$4.00 pour adulte et \$2.00 par enfant par jour pour les sentiers. C'est un coût astronomique si vous imaginez une famille de quatre avec deux petits enfants qui veut skier pour une heure. Qui peut se permettre \$12.00 chaque fois? Le ski de fond deviendrait un sport pour les fortunés comme le ski alpin! (...)

Si un tarif est appliqué à nos étudiants pour pratiquer un des seuls sports d'hiver encore abordables, ils ne reviendront plus ici. Donc vous pouvez penser que dans leur vie future, ils ne reviendront pas utiliser les services, tels que restaurants, hôtels, chalets, condominiums, etc. dans notre merveilleuse région Magog-Eastman.

Nous vous demandons de mettre fin aux tarifs pour l'utilisation des sentiers de ski de fond. S'ils nous font payer pour le Parc Orford, feront-ils payer pour tous les autres parcs provinciaux? Croyez-vous que les gens de la ville payeraient pour les parcs quand ils ont le même service gratuit dans les municipalités? À quoi servent l'utilisation de nos taxes? Qui a donné le droit d'installer un poste de péage à un endroit public? Pourquoi n'ont-ils pas informé les Estrieiens?

Nous avons 20 km de sentiers à notre centre qui sont utilisés par le public en général et nous n'avons jamais appliqué aucun tarif. De quel droit le Parc peut-il appliquer des tarifs pour ce qui appartient au peuple Québécois?

Barbara Takacs
La base de plein air
Le Foyer Rond



la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8 Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466	ADMINISTRATION YVON DUBÉ Président et Éditeur JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Éditeur-adjoint	RÉDACTION JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef JEAN ROY Directeur de l'information PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles ROCH BILODEAU Chef éditorial-adjoint JEAN-PASCAL BEAUPRÉ Chef de pupitre DENIS MESSIER Directeur des pages sportives	PUBLICITÉ FRANCOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité DAWSON BEAULIEU Adjoint au directeur ALAIN TÊTREAULT Adjoint au directeur PAUL ALLARD Chef de bureau	PRODUCTION J. JACQUES DELORME Chef des opérations GÉRARD PÉPIN Adjoint GASTON GRENIER Adjoint CHARLES-ÉMILE CHARRON Chef presse EXPÉDITION MICHEL DOYON Gérant	COMPTABILITÉ ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable JULIENNE POULIN Gérante du crédit BÂTISSE ANDRÉ JACQUES Responsable	TIRAGE GASTON GAGNÉ Directeur du tirage ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur Gérants de district: JACQUES FAUCHER MICHÈLE FOURNIER JULIE LANCHANE MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-LUC PINEAULT JEAN-CHARLES POULIN
--	--	---	---	--	---	---

NATIONAL

Soupçonné d'avoir "monnayé" une subvention

Philibert invité à s'expliquer au bureau de Bourassa

TROIS-RIVIERES (PC) — Le député libéral de Trois-Rivières, M. Paul Philibert, va être invité à s'expliquer au bureau du premier ministre Bourassa la semaine prochaine, relativement à une information voulant que son organisation, en échange d'une subvention donnée au comité des citoyens des Habitants Jean-Nicolet, aurait demandé aux gens d'apporter leur concours à la campagne annuelle de financement du PLQ.

L'attaché politique de M. Bourassa, M. Ronald Poupard, a déclaré au quotidien Le Nouvelliste, hier soir, qu'en principe la rencontre aurait dû avoir lieu hier ou aujourd'hui. Toutefois, en raison de problèmes d'horaires, elle a été reportée à la semaine prochaine.

M. Poupard a précisé que jusqu'à preuve du contraire, M. Philibert jouissait de la pleine confiance du premier ministre. "J'ai communiqué avec lui hier matin pour l'assurer de l'appui du premier ministre et je lui ait dit de

ne pas s'en faire avec ce genre d'histoires", a indiqué M. Poupard.

"C'est malheureux que des histoires comme cela arrivent, a-t-il indiqué, mais je n'ai aucune raison de douter de l'honnêteté de M. Philibert. Cette initiative est celle des gens de ce comité et je prends la parole du député, quand il nous dit qu'il n'a absolument rien à voir avec cela".

M. Poupard a déclaré qu'il n'était donc pas question, dans les circonstances et à partir des seu-



Paul Philibert

les informations détenues par le bureau du premier ministre, à savoir les bulletins d'information du comité en question, d'adresser un blâme à M. Philibert.

Toutefois, pour éviter que de telles situations se présentent à nouveau lors de la prochaine campagne de financement l'automne prochain, le bureau du premier ministre va suggérer que le député fasse connaître ouvertement ses directives, afin que chacun ne se mette pas à écrire des lettres chaque fois qu'une subvention est versée. "Il va sans doute devoir faire une déclaration publique, au début de sa campagne, pour dire à tous ceux qui reçoivent des subventions qu'ils ne sont absolument pas tenus de faire du militantisme pour le parti ou le député".

Blue Bonnets ne rouvrira pas ses portes le 11 janvier

MONTREAL (PC) — Blue Bonnets ne rouvrira pas ses portes le 11 janvier, a annoncé hier son président directeur-général, M. André Marier. L'offre de location temporaire d'un an ou deux, faite par le gouvernement du Québec, est "inacceptable", a-t-il affirmé.

Mais rien ne dit encore que l'hippodrome ne rouvrira pas le 15, ou le 20 ou le 25 janvier.

Une grande confusion continuait en effet d'entourer, hier en fin de journée, le sort du plus grand champ de courses du Québec. Au cabinet du ministre responsable de l'industrie des courses, M. Michel Pagé, on affirmait que "les tractations se poursuivaient" pour trouver une solution au problème de Blue Bonnets.

Et M. Marier lui-

même n'était pas très clair quant au moment exact où les 770 employés de l'hippodrome seraient mis à pied. Ces problèmes sont d'ordre "technique", a-t-il dit. Il n'a pas encore eu le temps d'y penser.

Les administrateurs de l'hippodrome ont jusqu'à midi, dimanche, pour annoncer leur programme de courses. Au-delà de ce délai, ils auront contrevenu à leur contrat, précisait hier le président de l'Association du trot et amble du Québec (ATAQ), M. Jean-Paul Charron. "Si ce scénario se concrétise l'ATAQ déposera, dès lundi matin, sa demande d'injonction", a-t-il déclaré.

hier que le ministre "est toujours ouvert à toutes les solutions raisonnables".

M. Marier affirmait en avoir soumis une et blâmait Québec de l'avoir refusé.

Il a formé, dit-il, une société en commandite. Il a résolu le problème des licences. En dépit de toute cela, le ministre "refuse de signer" le bail de location. Le ministre veut une nouvelle piste, a déclaré hier M. Marier, blâmant Québec de ne pas respecter les engagements pris dans la lettre d'entente signée en septembre 1987.

A Québec pourtant, on ne trouvait nulle trace hier de la Société en commandite. M. Marier n'a déposé aucun document confirmant l'existence de cette société, a déclaré le président de la Société de développement de l'industrie des courses (SODIC), M. Louis Bernard. Le gouvernement ne peut pas engager des millions sur la seule parole d'un individu, ajoutait-on à Québec.

On s'attend à ce que le ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, fasse des commentaires aujourd'hui sur l'état du dossier.

M. Marier a affirmé hier qu'il ne restait plus qu'une seule façon de sauver Blue Bonnets: que le gouvernement accepte le projet Marier.

A travers le pays

Oerlikon: procès le 4 février — MONTREAL (PC) — Les requêtes visant à faire rejeter les accusations d'abus de confiance portées contre l'ex-ministre André Bissonnette et son organisateur politique Normand Ouellette, dans l'affaire Oerlikon, ne pourront pas retarder l'ouverture de leur procès pour complot et fraude, dont le début est prévu pour le 4 février à Saint-Jean-sur-Richelieu.

C'est ce qu'a indiqué à La Presse Me Jean-Claude Hébert qui assure la défense de M. Ouellette. "Dans une cause criminelle, a expliqué Me Hébert, seules des requêtes extraordinaires relatives au déroulement de l'enquête préliminaire peuvent entraîner un report du procès proprement dit".

"En ce qui nous concerne, c'est au juge de la Cour supérieure qui sera affecté à notre cause que nous voulons présenter nos requêtes. Et si, par hypothèse, nous ne sommes pas satisfaits de sa façon d'en disposer, ce n'est qu'à la toute fin du procès, une fois le verdict prononcé, que nous pourrions éventuellement aller en appel", a continué Me Hébert.

L'ouverture du terme des assises criminelles est prévue pour le 29 janvier au palais de Justice de Saint-Jean. C'est à ce moment que sera formellement fixée la date du procès qui commencera par la sélection des membres du jury.

Le juge Claire Barette-Joncas, de la Cour supérieure, chargée de l'affectation des magistrats aux diverses causes, a déjà pris contact avec les avocats au dossier pour convenir avec eux d'amorcer ces procédures le 4 février.

Ecole anglaise: règlement invalide — MONTREAL (PC) — Un juge de la Cour supérieure du Québec a invalidé mercredi un règlement qui stipule qu'au moins un des deux parents doivent avoir fait leurs études "entièrement en anglais" pour que leur enfant soit autorisé à fréquenter une école anglaise au Québec.

La décision du juge Henry Steinberg permettra aux deux filles d'un homme qui a fait ses études en Pologne de s'inscrire à l'école anglaise.

Selon le juge Steinberg, ce règlement est plus sévère que ne le prévoit la Charte de la langue française, et serait discriminatoire.

C'est M. Peter Sheftel, de Côte-Saint-Luc, en banlieue ouest de Montréal, qui avait entrepris des procédures judiciaires parce qu'on avait refusé à ses enfants de s'inscrire à l'école anglaise.

Contre le magasinage le dimanche — QUEBEC (PC) — L'ouverture des commerces le dimanche nuitrait considérablement aux entreprises commerciales des centres-villes, souvent dirigés par des propriétaires uniques qui mettent beaucoup d'effort, d'énergie et de temps à leur commerce.

C'est ce que soutient, dans un communiqué émis hier, le Regroupement des SIDAC du Québec (RSQ), qui compte 52 SIDAC et 10,000 hommes d'affaires.

Le RSQ s'oppose catégoriquement à l'ouverture des commerces le dimanche.

Les dépenses supplémentaires, notamment en main-d'oeuvre, qu'entraînera une telle mesure provoquera une hausse de prix. De sorte que c'est le consommateur qui payera finalement la facture de ce changement, soutient le RSQ. Les SIDAC sont des Sociétés d'initiative ou de développement des artères commerciales.

Pensions alimentaires: indexation — QUEBEC (PC) — Le système d'indexation automatique des pensions alimentaires instauré le mois dernier s'applique depuis le 1er janvier, a rappelé hier le ministre de la Justice, Herbert Marx, dans un communiqué.

Le Code civil en matière de pensions alimentaires a été modifié par le projet de loi 98, adopté le 18 décembre dernier, qui stipule que l'indice d'indexation est établi conformément à la Loi sur le régime des rentes du Québec, ce qui représente 4,4 pour cent pour l'année 1988.

M. Marx note que le nouveau système ne s'applique pas dans le cas d'un jugement qui prévoit un indice précis d'indexation, ou qui refuse toute indexation.

Le système s'applique dans le cas des jugements qui ne mentionnent expressément aucun indice ou aucun refus.

Pour obtenir le montant de la pension à percevoir à compter du 1er janvier, il faut multiplier le montant prévu de la pension par 1,044.

La personne qui reçoit la pension alimentaire doit ensuite aviser le débiteur du nouveau montant qu'il doit lui verser.

McKenna et les femmes — FREDERICTON (PC) — Le Conseil consultatif du Nouveau-Brunswick sur le statut des femmes voit dans le nouveau premier ministre, Frank McKenna, un levier susceptible de modifier les amendements à la Constitution à l'avantage des femmes et de leurs droits.

Le premier ministre libéral a exprimé de fortes réserves au sujet de l'accord constitutionnel du lac Meech, et il persiste à ne pas dire s'il l'appuiera. Il craint, entre autres choses, que l'entente affecte négativement les droits des femmes.

Comme l'accord exige l'approbation unanime de toutes les provinces pour être enclenché dans la Constitution, les féministes du Nouveau-Brunswick et d'autres régions au Canada voient en Frank McKenna leur dernier espoir d'obtenir des amendements à l'entente.

Le Conseil consultatif pense qu'à condition d'exercer de judicieuses pressions sur ce joueur, en position clé sur l'échiquier politique national, le reste du pays suivra.

SIDA et assurance — TORONTO (PC) — La menace du SIDA a incité plusieurs compagnies d'assurance à exiger des analyses de sang des candidats à un contrat d'assurance-vie.

Great-West et Excelsior, par exemple, réclament des analyses de sang des personnes désirant une police de plus de \$300,000.

D'autres compagnies ont fixé la limite à \$250,000 ou \$200,000. Aux Etats-Unis, où le SIDA est encore plus actif qu'au Canada, des compagnies soumettent même les candidats d'une police de \$100,000 aux tests de sang.

Ces analyses de sang révèlent tellement de choses qu'une compagnie américaine a annoncé son intention de les exiger de tout le monde avant 1990, quels que soient l'âge et le montant de la police.

M. G.W. Caulfield-Browne, vice-président de Mercantile and General Reinsurance, croit que toutes les autres compagnies d'assurance vont emboîter le pas.

Mairresse encouragée — QUEBEC (PC) — Moins de trois semaines après son lancement, le fonds de défense de la mairresse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, a recueilli, à la date du 6 janvier, une somme de \$20,756.

Faisant rapport de la levée de fonds destinée à lui permettre d'assumer le paiement des honoraires professionnels encourus par les poursuites intentées contre elle, si jamais la cour le lui ordonne, Mme Boucher s'est dite particulièrement encouragée par les nombreux témoignages d'appui.

Le capitaine Théo Gionet, de la police de Sainte-Foy, a porté plainte pour libelle diffamatoire contre Mme Boucher à la suite de la publication d'un rapport sur le service de police municipal.



(Laserphoto PC)

Carambolage à Toronto

Roger Riburdy, de Whitby en Ontario, reste à l'abri sans sa camionnette, en attendant l'arrivée des policiers après un carambolage monstre sur l'autoroute 401, hier après-midi

à Toronto. Plus d'une centaine d'accidents ont été rapportés à travers la ville, après une chute de neige soudaine.

Situation économique et politique: taux de satisfaction élevé chez les gens d'affaires

par Lia LÉVESQUE
MONTREAL (PC) — Non seulement le taux de satisfaction de la population atteint un sommet rarement égalé mais celui des gens d'affaires aussi.

Le Conseil du patronat du Québec publiait jeudi son sondage du dernier semestre de 1987. Les 205 entreprises membres du CPQ qui ont répondu au sondage, se sont montrées tout aussi heureuses des conditions économiques, des relations de travail et du climat politique général que le reste de la population.

Comme dans le sondage CROP réalisé dans le public en général, et commandé par le Conseil du patronat, en novembre dernier, ce sondage SECOR révèle un taux de satisfaction inégalé depuis les 12 ans — ou 24 sondages — que cette enquête semestrielle est menée.

Quelque 90 pour cent des gens d'affaires interrogés ont jugé le contexte politique québécois bon ou très bon (contre 89 p.c. le 1er juillet 1987); 88 pour cent estiment les conditions économiques bonnes ou très bonnes (contre 86 p.c. au dernier sondage) et 73 pour cent trouvent le climat de relations de travail bon ou très bon, comparativement à 53 pour cent le 1er juillet dernier.

Même le gouvernement conservateur de Brian Mulroney a remonté dans l'estime des gens d'affaires, "grâce au libre-échange", selon le président du CPQ Ghislain Dufour. La cote de satisfaction envers le contexte politique canadien, qui était de 43 pour cent le 1er juillet dernier, a remonté à 50 pour cent chez les gens d'affaires.

Le président Dufour croit lui aussi en l'existence de cette satisfaction presque totale des gens d'affaires. "On est en montée libre sur le plan politique."

Hydro-Québec doit recourir à ses réserves

MONTREAL (PC) — Quelques heures après l'annonce de la signature du contrat de 17 milliards \$ entre Hydro-Québec et l'Etat de New York pour la livraison de 1,000 mégawatts de puissance commencent en 1995, Hydro-Québec se voyait mercredi dans l'obligation de faire appel aux réserves excédentaires de l'Alcan, des centrales orientales et newyorkaises pour faire face à sa propre demande.

Hier après-midi, en dépit d'une légère hausse des températures, la direction d'Hydro-Québec décidait qu'elle interrompait toute livraison de mégawatts en direc-

tion de New York, de la Nouvelle-Angleterre, ne respectant que les contrats de livraison garantis. "Nous prévoyons, a indiqué Jean-Guy Ouimet, porte-parole d'Hydro-Québec, une consommation de 25,800 mégawatts pour aujourd'hui (jeudi); ce qui est seulement 500 mégawatts de moins que la production totale de toutes les centrales québécoises dans la journée de mercredi.

La surconsommation avait entraîné une multitude de pannes affectant, pendant des périodes variant entre trois et 12 heures, plus de 17,000 abonnés de l'île de Montréal et de Lavale.

Désinstitutionnalisation: des problèmes

QUEBEC (PC) — La désinstitutionnalisation a ses limites.

Dans certains cas, sortir les malades des hôpitaux ou des centres d'accueil et leur permettre de vivre dans leur milieu naturel peut coûter plus cher que de les garder en institution, a-t-on appris hier lors de la commission parlementaire sur la santé mentale.

Ainsi, il coûtera à l'Etat 38,000 \$ pour transférer un déficient intellectuel du Douglas Hospital, à Montréal, dans un foyer géré par un centre d'accueil alors qu'il ne coûterait que 21,000 \$ par année pour le garder à l'hôpital, révèle-tent des chiffres internes du mi-

nistère de la Santé été cités en commission parlementaire.

La commission est chargée d'étudier les recommandations du rapport Harnois qui propose un nouveau partenariat impliquant l'Etat, le réseau de la santé et les organismes communautaires pour s'occuper des personnes souffrant de problème d'ordre mental.

La désinstitutionnalisation est la toile de fond du rapport Harnois. Entreprise dans les années 60, elle suit son cours au Québec, et a permis de réduire le nombre de place de 20,000 à 10,000 dans les hôpitaux psychiatriques.

CRTC

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Décision 87-951. Télémedia Communications Inc. Montréal, Sherbrooke, Hull et Québec (Qué.). APPROUVÉ — Ajout d'une condition de licence relative à l'affiliation du réseau radiophonique MA de langue française.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7987; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Hygiéniste dentaire diplômée

Temps plein
Faire parvenir c. v. à

CLINIQUE DENTAIRE CARREFOUR-SANTÉ

3050, boul. Portland
Sherbrooke, QC - J1L 1K1
ou téléphonez au:
563-1666

GÉRANT(E) ET ADJOINT(E) À LA GÉRANCE salle à manger

St-Hubert

St-Hubert, une chaîne de restaurants des plus progressive au Québec et au Canada recherche un gérant(e) et adjoint(e) à la gérance, salle à manger.

Responsabilités:
Superviser le personnel, voir aux bonnes relations employés/employeur, voir à l'application des normes St-Hubert et au bon fonctionnement d'une salle à manger.

Exigences:
DEC en administration ou l'équivalent, dynamique et motivé, connaissance de la restauration à service rapide et être bilingue serait un atout.
Disponibilité soir et fin de semaine.
Lieu de travail: Sherbrooke.
Traitement: Salaire intéressant et avantages sociaux.
Programme intensif de formation.
S.V.P. Pour le gérant faire parvenir votre curriculum vitae à/ Luc Rousseau, 2325 King ouest, Sherbrooke, J1J 2G2 pour l'adjoint(e) à la gérance pour la salle à manger téléphonez entre 9h et 11h le lundi 11 janvier et mardi 12 janvier au no: 563-5111.

Transport Yellow Inc. recherche REPRÉSENTANT DES VENTES

pour les régions de Trois-Rivières, Drummondville et Victoriaville.

(Bureau situé à Trois-Rivières)

Excellent salaire, allocation de voiture, programme de bénéfices sociaux disponible à celui qui se joindra à notre équipe.

Se rapportera au gérant de la succursale à Stanhope.

L'expérience de la vente et du transport international serait un atout, mais non essentiel.

Entraînement à nos frais pour la personne qualifiée.

Transport Yellow est une des plus importantes compagnies de transport en Amérique du nord se spécialisant dans le transport général de fret, à l'intérieur des E.U. et de façon internationale entre les Etats-Unis et le Canada.

Seules les personnes agressives, intelligentes, innovatrices devront postuler.

Envoyez curriculum vitae à:

Transport Yellow Inc.
Att.: Directeur
C.P. 20, Route 147, Stanhope, QC, J0B 3C0



Le professeur Luc Mascolo

La langue des signes québécois

Un cours de 2e niveau offert au centre St-Michel

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — Les personnes qui ont pris l'an dernier un cours pour s'initier à la langue des signes québécois, propre aux sourds du Québec, pourront cette année parfaire leurs connaissances avec un cours de deuxième niveau.

Quant aux personnes qui ne se sont pas encore familiarisées avec la langue des signes québécois, elles auront la possibilité de le faire cet hiver, car le cours de l'an dernier, de premier niveau, est lui aussi offert.

Sourd et professeur

C'est ce qu'a annoncé M. Luc Mascolo, lui-même sourd et professeur au centre St-Michel, où il initie les adultes aux signes et à la structure de phrase de la langue des sourds tout en leur faisant mieux comprendre la culture des sourds.

participants et M. Mascolo estime qu'il pourrait y en avoir tout autant cette année.

Selon M. Mascolo, apprendre la langue des signes québécois facilite la communication avec les membres de la famille et les proches des personnes sourdes, les collègues de travail. Elle aide aussi les personnes qui oeuvrent dans le domaine des services publics. Il s'agit donc d'un outil de communication particulièrement pertinent dans certains secteurs d'intervention.

Inscription — L'inscription à ces cours se fera directement au service de l'Éducation des adultes du centre St-Michel, dit M. Luc Mascolo, dans la semaine du 11 janvier et les cours débuteront la semaine du 11 au 25 janvier.

Le Club de Golf Milby Inc.



Le Club de golf Milby est heureux de vous faire part de ses tarifs de membre pour la saison 1988.

Homme, femme senior	\$485*
Couples	\$850*
Non-résident — homme ou femme	\$350*
Non-résident — couple	\$635*
Age d'Or (65 ans et plus)	\$280*
Étudiant senior	\$250*
Intermédiaires	\$170**
Junior	\$70**

* Tous les services inclus: casiers, entreposage de bâtons et cartes A.G.Q. ou C.L.G.A.

** Casiers exclus

Pour informations, Jean-Nil Roy, gérant, 567-7586

Tarif sujet à l'approbation de l'assemblée annuelle.

Tout en assurant une protection maximale contre le froid

Les vêtements destinés aux sports d'hiver sont de plus en plus légers

par la Presse Canadienne
 Alliant l'élégance au progrès, les vêtements destinés aux sports d'hiver sont de plus en plus légers tout en assurant une protection maximale contre le froid.

Lorsque viendra le moment de renouveler votre garde-robe, vous découvrirez probablement certains nouveaux tissus dont les propriétés isolantes sont à la fine pointe du progrès.

L'un de ces tissus, Entrant, sera utilisé dans la fabrication de plusieurs tenues de ski alpin et de ski de fond, faisant concurrence aux produits Gore-Tek déjà sur le marché.

Le fabricant attribue son imperméabilité à la présence de "pores microscopiques" disposés en forme de nid d'abeille, qui empêchent la pluie et les gouttelettes de pénétrer dans le tissu tout en laissant la transpiration s'évaporer.

Tissu hydrophile

En plus des traditionnelles doublures en duvet d'oie et en tissu mince isolant, un tissu hydrophile fera cette année son apparition dans certaines tenues de ski crées par Descente. Ce tissu, le Thermo-clad 88, dont l'étiquette est aussi longue qu'un exposé scientifique, est conçu pour éliminer les refroidissements qui résultent souvent d'une transpiration abondante en absorbant celle-ci et en la répartissant dans le tissu.

Un pullover unisexe fabriqué par Patagonia ne manquera pas de plaire aux skieurs de fond.

Sa doublure en tissu extensible réversible, 100 pour cent polyester, absorbe l'eau, sèche rapidement et offre un excellent rapport chaleur-poids, souligne une commerçante, Joan Kennedy.

"Ce vêtement est beaucoup plus léger qu'un chandail, mais tout aussi chaud. Je suis très impressionnée."

Tous ces nouveaux tissus et isolants s'ajoutent aux nombreux produits qui depuis des années, contribuaient au confort des amateurs de sports d'hiver.

Rester au sec

Les sous-vêtements en polypropylène en sont un exemple. Ils permettent aux sportifs de rester au sec au lieu de se sentir mal à l'aise dans des vêtements détrempés.

"Ils sont de loin supérieurs aux sous-vêtements thermaux ordinaires, qui ressemblent à des lavettes au bout de quelque temps", souligne Mme Kennedy.

MISE AU POINT

Dans notre circulaire "Vente d'entrepôt" insérée dans La Tribune du 5 janvier, veuillez noter que les sacs de couchage à 24,88\$ et 34,88\$ annoncés en page 15, ne sont pas offerts pour le moment, mais nous acceptons les commandes.

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS

32096

PROF. ROLLAND ROY

GRAPHOLOGIE • CHIROSOCPIE • CARACTÉROLOGIE

Comment apprendre à lire les lignes de la main (chiroscopie).
 Comment analyser l'écriture (graphologie).
 Le tout orienté vers la connaissance de soi et des autres (caractérologie).

Jamais rien de tel ne fut présenté ainsi.
 Prof. Rolland Roy (prés. fond. des Clubs Restressance du Québec organisme sans but lucratif).
 1000 révélations utiles à quiconque enseigne, dirige, conseille, soigne et veut croître.

Soirée d'informations, lundi 11 janvier, 19h30
 Salle de l'Auberge Royale.

(Début de la session d'entraînement théorique et pratique le 25 janvier 1987).

Pour informations: 864-4781 (fin p.m. et soirée).

32054

Ottawa ne consacre pas assez de fonds à la recherche sur la maladie d'Alzheimer — la Société Alzheimer

TORONTO (PC) — Le gouvernement fédéral ne consacre pas assez de fonds à la recherche sur la maladie d'Alzheimer, compte tenu des répercussions sérieuses que cette maladie a sur le système de services de santé du pays et sur ses citoyens.

C'est ce qu'a fait savoir la Société Alzheimer du Canada qui affirme que le Canada n'a dépensé qu'environ \$1 million pour la recherche en 1987, ce qui équivaut à \$3 par personne souffrant de cette maladie.

La société indique dans un communiqué que le mois de janvier 1988 sera le mois de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer et qu'un programme national visera à renseigner les Canadiens sur la gravité des problèmes que connaissent les malades.

10,000 décès

Selon la société, la maladie d'Alzheimer entraîne chaque année la mort de 10,000 personnes et coûte \$2.7 milliards au pays.

D'ici la fin du siècle, peut-on lire encore dans le communiqué, 3,4 millions de Canadiens seront considérés comme personnes âgées. Et près d'un million d'entre elles souffriront de la maladie d'Alzheimer qui se caractérise par une dégénérescence du cerveau.

SUPER VENTE BYE BYE 87

WonderBra 30% DE RABAIS

Tout l'assortiment WonderBra

30% OFFERT A

du 5 au 16 janvier

Lingerie SILHOUETTE 21, Wellington nord, 569-4394	Lingerie GENDRON 180, Wellington nord, 562-0843	Lingerie SILHOUETTE Carrefour de l'Estrie, 567-6713
---	---	---

VENTE ANNUELLE

RABAIS JUSQU'À 50% ET PLUS

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

TELLE QUE:

- MANTEAUX
- ROBES
- BLOUSES
- PANTALONS
- JUPES
- CHANDAILS
- ETC.

TAILLES 4 A 24 1/2

Exception faite des nouveautés croisière.

Ces vêtements ne sont qu'un exemple de notre grand choix.

JUPE RÉVERSIBLE Rég. \$155 pour **\$89**

Rég. \$245 pour **\$129**

CENTRE DE LA MODE SAUVÉ

PLAN MISE DE COTE

304, rue Principale ouest, Magog, 843-6229

Corrections

Cahier Vente Journées Record Eaton, encarté dans La Tribune, le jeudi 31 décembre 1987.

Page 13

A: Ce pantalon n'a pas de poches cavalières mais plutôt des poches coupées.

Eaton s'excuse de tout inconvénient.

EATON

564-0999 || LES PETITES ANNONCES DE LA TRIBUNE

564-0999 || LES PETITES ANNONCES

*C'est fou,
mais j'avais le goût
d'en profiter*

Des prix abordables, Bureau et Bureau vous en offre toute l'année. Mais pour son solde de janvier, votre marchand Meubles Sélection vous réserve des prix incroyables. Venez le constater sur place! Un choix incomparable, des prix surprenants, c'est le grand solde de janvier Bureau et Bureau!

LE GRAND SOLDE DE JANVIER à prix incroyables

RÉFRIGÉRATEURS 10 pi ³ automatique, blanc Spécial 419 \$	RABAI DE 20% RADIO PORTATIFS Plusieurs modèles Spécial 779 \$	MAGNÉSCOPE HITACHI, stéréo MTS 699 \$	RABAI DE 275 \$ 7 morceaux, chêne naturel marque VICTORIAVILLE Spécial 1900 \$	RABAI DE 50% Tête de lit MORIGEAU 39" Spécial 44 \$
17 pi ³ sans givre, couleur amande Spécial 929 \$	MAGNÉSCOPE HITACHI, stéréo MTS 699 \$	MATÉLAS RABAI DE 40% Sommier et matelas ANNIVERSARY BEAUTYREST. format Queen Spécial 792 \$	RABAI DE 138 \$ Chaises à dossier haut Régulier 338 \$ Spécial 200 \$	RABAI DE 345 \$ Mobilier de chambre, 5 pièces, fini chêne clair de marque DAVELUYVILLE Spécial 1400 \$
18 pi ³ , sans givre, tablettes en verre trempé semi-ajustables, portes réversibles, couleur amande, seulement 289 \$	MOBILIERS DE SALON RABAI DE 50% 2 causeuses SKLAR, tissu 100% nylon (rég. 1618 \$ la paire) Spécial 809 \$	RABAI DE 50% Sur choix de matelas et sommiers dépareil- lés Spécial 300 \$	TABLES DE SALON RABAI DE 200 \$ Paire de tables à café, bcut fini chêne doré Spécial 388 \$	RABAI DE 50% Table de bout MONBERT, fini noir Spécial 99 \$
CONGÉLATEUR 5 pi ³ , lampe-témoin 199 \$	RABAI DE 500 \$ 2 morceaux, marque ROXTON, choix parmi 2 couleurs Spécial 1300 \$	RABAI DE 200 \$ Ensemble matelas et sommier- caisse MAXIPEDIC de SIMMONS, format 1 place, l'ensemble Spécial 300 \$	RABAI DE 50% Table à café MONBERT, fini blanc Spécial 84 \$	RABAI DE 50% Tables à café KAUFMAN, provincial français Spécial 234 \$
MICRO-ONDES G.E. modèle électronique .4 pi ³ 249 \$	RABAI DE 550 \$ Paire de causeuses recouvertes de véritable cuir brun, marque R.S. Spécial, la paire 3000 \$	RABAI DE 40% Tête de lit Brass 54 po. Spécial 557 \$	RABAI DE 50% Tables de bout BERGERON, chêne massif Spécial 147 \$	RABAI DE 40% Paire de tables de salon, laqué blanc Spécial 300 \$
G.E. modèle électronique .6 pi ³ 339 \$	RABAI DE 250 \$ Sofa inclinable, genre Relaxer, de marque SKLAR, Spécial 900 \$	RABAI DE 30% Lit d'eau AQUA TUBE avec base Spécial 489 \$	RABAI DE 50 \$ Table à café BAUHAUS, couleur noir ou amande Spécial 189 \$	RABAI DE 90 \$ Paire de tables de salon, laqué blanc Spécial 300 \$
G.E. modèle électronique .8 pi ³ 469 \$	RABAI DE 275 \$ Causeuse inclinable, genre Relaxer, de marque SKLAR Spécial 800 \$	UNITÉS MURALES RABAI DE 239 \$ Bibliothèque 3 morceaux, VALTECH, gris Spécial 800 \$	RABAI DE 40 \$ Table de bout BAUHAUS, couleur noir ou amande Spécial 169 \$	RABAI DE 50 \$ Table à café BAUHAUS, couleur noir ou amande Spécial 189 \$
LAVE-VAISSELLES G.E. encastré, 4 cycles «Potscrubber» 589 \$	RABAI DE 99 \$ Causeuse VICLINE, rose Spécial 300 \$	RABAI DE 400 \$ Bibliothèque 6 morceaux, SHERMAG, chêne massif Spécial 1699 \$	RABAI DE 70 \$ Bibliothèque 2 morceaux, PALLESSER, fini chêne Spécial 390 \$	RABAI DE 40 \$ Table de bout BAUHAUS, couleur noir ou amande Spécial 169 \$
G.E. portable, «Potscrubber», système garanti 3 ans 849 \$	RABAI DE 450 \$ Mobilier de 2 morceaux, marque SKLAR Spécial 800 \$	RABAI DE 187 \$ Bibliothèque BAUHAUS, 3 morceaux, fini laqué noir Spécial 900 \$	CETTE ANNONCE A ÊTE PRÉPARÉE LE 24 DÉCEMBRE 1987.	RABAI DE 90 \$ Paire de tables de salon, laqué blanc Spécial 300 \$
LAVEUSE-SÈCHEUSE G.E. laveuse et sècheuse automatique 599 \$	RABAI DE 150 \$ Causeuse «leather match» de marque PLYDESIGN, choix de 2 couleurs Spécial 700 \$	HORLOGES RABAI DE 200 \$ Grand-père, CRAFTLINE Spécial 839 \$	FAITES VITE LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES ! CERTAINS ITEMS SONT EN MONTRE SEULEMENT AU MAGASIN DE SHERBROOKE.	RABAI DE 50 \$ Table à café BAUHAUS, couleur noir ou amande Spécial 189 \$
CUISINIÈRES WHITE WESTINGHOUSE 30 po. automatique 729 \$	FAUTEUILS RABAI DE 40% Fauteuil bercant inclinable, cuir beige, de marque SKLAR Spécial 810 \$	RABAI DE 150 \$ Grand-père, CRAFTLINE Spécial 749 \$	CHAMBRES À COUCHER RABAI DE 30% RIVE-SUD Bureau triple, blanc 188 \$ Bureau double, blanc 132 \$ Commode 4 tiroirs 90 \$ Tête de lit 41 \$	RABAI DE 40 \$ Table de bout BAUHAUS, couleur noir ou amande Spécial 169 \$
WHITE WESTINGHOUSE 30 po. automatique, ronds de fonte, garantie 5 ans 899 \$	RABAI DE 25% Fauteuils PLYDESIGN, structure en chêne, choix de tissus Spécial 170 \$	RABAI DE 150 \$ Grand-père, CRAFTLINE Spécial 749 \$	RABAI DE 400 \$ Mobilier de chambre, 5 pièces, fini frêne, signé H.P.L. Spécial 1800 \$	RABAI DE 90 \$ Paire de tables de salon, laqué blanc Spécial 300 \$
Même modèle avec four autonettoyant 999 \$	RABAI DE 185 \$ Fauteuil et tabouret BAUHAUS, choix de cuir beige ou gris Spécial 800 \$	RABAI DE 250 \$ 7 morceaux, orme naturel, marque PRINCEVILLE Spécial 2389 \$	RABAI DE 150 \$ Dînette 5 morceaux, fini gris Spécial 500 \$	RABAI DE 90 \$ Paire de tables de salon, laqué blanc Spécial 300 \$
TÉLÉCOULEURS CANDLE 14 po. service de 3 ans inclus 269 \$	RABAI DE 25% Fauteuil inclinable, couleur gris, marque FAME Spécial 299 \$	RABAI DE 250 \$ 7 morceaux, chêne, signé CANAPAR Spécial 1700 \$	RABAI DE 250 \$ 7 morceaux, chêne, signé CANAPAR Spécial 1700 \$	RABAI DE 90 \$ Paire de tables de salon, laqué blanc Spécial 300 \$
HITACHI 20 po. contrôle à distance 559 \$	SALLES À DÎNER RABAI DE 500 \$ 7 morceaux, orme naturel, marque PRINCEVILLE Spécial 2389 \$	RABAI DE 150 \$ Dînette 5 morceaux, fini gris Spécial 500 \$	RABAI DE 250 \$ 7 morceaux, chêne, signé CANAPAR Spécial 1700 \$	RABAI DE 90 \$ Paire de tables de salon, laqué blanc Spécial 300 \$
CITIZEN 20 po. garantie 5 ans, contrôle à distance 479 \$	RABAI DE 150 \$ Dînette 5 morceaux, fini gris Spécial 500 \$	RABAI DE 250 \$ 7 morceaux, chêne, signé CANAPAR Spécial 1700 \$	RABAI DE 250 \$ 7 morceaux, chêne, signé CANAPAR Spécial 1700 \$	RABAI DE 90 \$ Paire de tables de salon, laqué blanc Spécial 300 \$
RCA 26 po. modèle console, contrôle à distance, 3 ans de service inclus 769 \$	RABAI DE 150 \$ Dînette 5 morceaux, fini gris Spécial 500 \$	RABAI DE 250 \$ 7 morceaux, chêne, signé CANAPAR Spécial 1700 \$	RABAI DE 250 \$ 7 morceaux, chêne, signé CANAPAR Spécial 1700 \$	RABAI DE 90 \$ Paire de tables de salon, laqué blanc Spécial 300 \$
CHAÎNES AUDIO RABAI DE 25% Stéréo modulaire AM-FM, table tournante, caisses de son	RABAI DE 150 \$ Dînette 5 morceaux, fini gris Spécial 500 \$	RABAI DE 250 \$ 7 morceaux, chêne, signé CANAPAR Spécial 1700 \$	RABAI DE 250 \$ 7 morceaux, chêne, signé CANAPAR Spécial 1700 \$	RABAI DE 90 \$ Paire de tables de salon, laqué blanc Spécial 300 \$

Profitez-en!



*C'est fou
comme on se comprend
mon marchand et moi*

Bureau et Bureau inc.
600, rue Galt Ouest, Sherbrooke
566, 1^{re} Avenue, Asbestos



La carte de
credit Bureau
et Bureau est
disponible à
notre
magasin

MEUBLES
SÉLECTION

Anniversaires de mariage

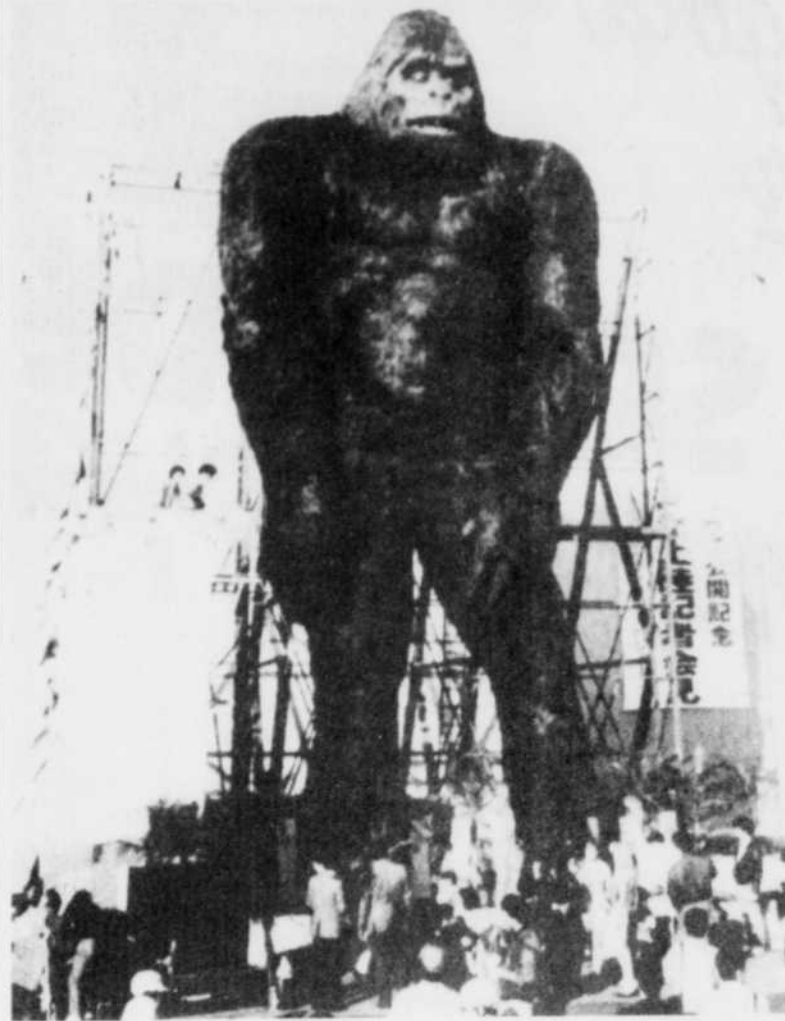


60 ans
M. et Mme Arthur et Rosa Tardif, de Dixville, ont fêté leur 60e anniversaire de mariage en présence de leurs 13 enfants et 44 petits-enfants. A cette occasion, M. Tardif célébrait aussi son 92e anniversaire de naissance.



50 ans
M. et Mme Armand Airoidi ont récemment célébré leur 50e anniversaire de mariage.

On aura tout vu



King Kong, mesurant quelque 17 mètres de hauteur, domine la situation à Ofuna, au Japon. La "bête" a été construite à New York avant d'être amenée au pays du Soleil Levant, pour la promotion du film King Kong II.



Le camionneur Juan Garcia l'a échappé belle lorsque son camion s'est retrouvé dans cette fâcheuse position, après une manœuvre pour éviter une collision avec une voiture, sur l'autoroute Garden Grove, à Santa Ana, Californie. Le chauffeur s'en est tiré avec des blessures légères.

Bizarreries

• L'excès en trous
RESISTENCIA, Argentine (AFP) — Les trous de dimensions parfois impressionnantes qui jalonnent les rues et avenues argentines font depuis bien longtemps le désespoir des automobilistes et la joie des humoristes.
On a ainsi pu lire dans un journal l'annonce suivante : "Je loue trou, deux chambres, salle de bains, cuisine".
Dans la ville de Resistencia, capitale de la province du Chaco (nord-ouest du pays), le phénomène semble atteindre des proportions exceptionnelles.
Il y a quelques jours, un groupe de voisins a convoqué la presse locale pour "célébrer", avec un magnifique gâteau, verre en main et discours vengeurs à l'appui, le troisième anniversaire d'un gros nid de poule qui prospérait dans un carrefour avec la bénédiction des services municipaux.
Ailleurs, plusieurs farceurs de la ville ont planté dans un magnifique trou, situé à 500 mètres de la résidence du Gouverneur, un potiron qui a pu y croître et y gagner une belle robustesse dont ils comptent bien faire bénéficier leurs marmites.

Ephémérides

C'est le vendredi 8 janvier 1988, huitième jour de l'année.

PENSÉE DU JOUR:
La vertu n'irait pas si loin, si la vanité ne lui tenait compagnie. (La Rochefoucauld)

Fêtes à souhaiter:
Lucien (martyr à Beauvais), Lucienne, Peggy.

Anniversaires historiques:
1987 — Le Canada impose un visa aux visiteurs de Turquie et de quatre pays africains.
1986 — Nouveaux affrontements entre étudiants, policiers et militaires à Port-au-Prince en Haïti.
1976 — Mort de Chou En-Lai, président du conseil chinois, à l'âge de 78 ans.
1959 — Le général de Gaulle devient premier président de la Cinquième République en France.
1941 — Mort de Baden-Powell, fondateur du scoutisme, né en 1877.
1679 — L'explorateur français Cavalier de la Salle atteint les chutes du Niagara.
1642 — Mort de l'astronome et physicien italien Galilée âgé de 77 ans.
1324 — Mort du voyageur vénitien Marco Polo, né en 1254.
Ils sont nés un 8 janvier:
L'acteur et metteur en scène porto-ricain Jose Ferrer (1912)
Le chanteur Elvis Presley (1935-1977)
L'acteur et chanteur anglais David Bowie (1947)

Notes d'histoire

Né en 1922 dans l'archipel de St-Pierre et Miquelon, il a fait des études en génie à l'Université McGill après avoir servi durant quatre ans dans les forces armées canadiennes. Après avoir été à l'emploi du ministère provincial de la Voirie, il est devenu délégué régional du ministère de l'Industrie et du Commerce en Gaspésie. Il a ensuite été nommé conseiller économique de la délégation du Québec à New York puis directeur général de la société responsable de l'aménagement du parc industriel de Bécancour, poste qu'il a occupé pendant 10 ans. Il vit depuis huit ans à Ste-Catherine dont il a été élu maire en 1984.

Réponse à la question de jeudi: Thomas Lapointe.

La Tribune salue



André Gaulin, président général de la Campagne du Pain Partagé 88.

Soyez juge
Par Me André Collard

Loyer payé en retard et résiliation de bail

en collaboration avec Me Micheline Plante

Le propriétaire d'un immeuble à logements, peut-il obtenir la résiliation d'un bail pour la seule raison que le locataire paie toujours son loyer en retard?

FAITS

Les faits soumis au Tribunal sont les suivants:
Un locataire habite, depuis une dizaine d'années, un logement dont le loyer se situe actuellement à 438 \$ par mois. A chaque mois, il paie son loyer avec quelques jours de retard. Le propriétaire des lieux lui a servi de nombreux avertissements, mais le locataire ne s'y est jamais conformé. Il prétend que le propriétaire ne souffre d'aucun préjudice dû au fait de ses nombreux retards.

De son côté, le propriétaire prétend que cette situation lui cause de nombreux problèmes. Il désire obtenir la résiliation du bail. Il soumet donc sa demande devant la Régie du logement.

QUESTION:

Croyez-vous que le propriétaire puisse obtenir la résiliation pour ce seul motif?

DECISION:

La demande est accueillie.

MOTIFS:

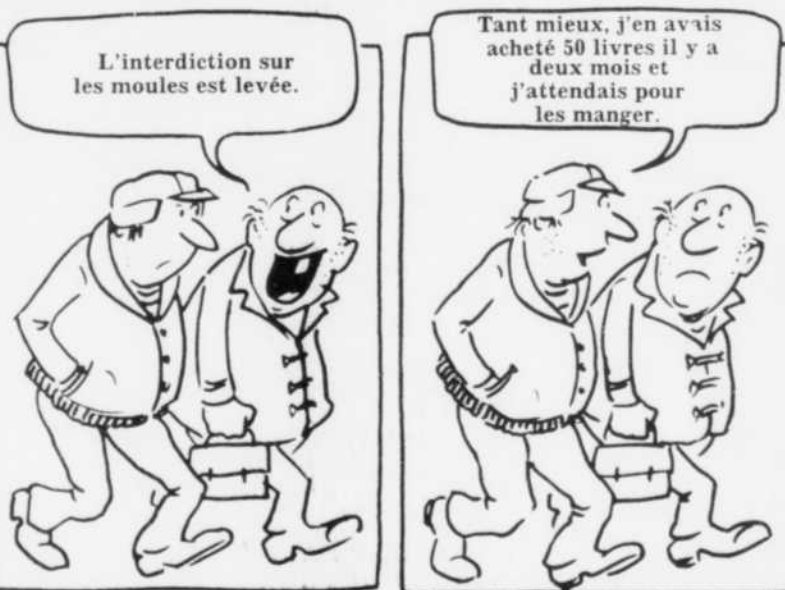
La Régie du Logement ne partage pas l'opinion du locataire. La Loi prévoit que le loyer est payable d'avance, le premier jour de chaque terme (habituellement, le premier jour de chaque mois). Le locataire a érigé au système son retard dans le paiement du loyer. Il ne respecte pas la Loi, ni le contrat qu'il a signé avec le propriétaire.

Le propriétaire est payé de son dû le premier de chaque mois, il perd donc les intérêts sur ces sommes. De plus, il perd la possibilité de disposer de son argent quand et comme bon lui semble. Cette situation fait que le propriétaire doit constamment faire pression, ce qui lui cause du stress.

La Régie du Logement accepte donc la demande du propriétaire. Le bail est résilié, le locataire doit quitter les lieux.

Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à:

AIDE JURIDIQUE
a / s: Denise Bachand
225, rue King ouest, bur. 234
Sherbrooke, (Québec)
J1H 1P8



L'interdiction sur les moules est levée.

Tant mieux, j'en avais acheté 50 livres il y a deux mois et j'attendais pour les manger.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI RE PORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

TIRAGE DE LA 6e VOITURE



Le 19 décembre 1987 avait lieu le 6ième tirage d'une automobile HYUNDAI aux Galeries Quatre Saisons. Dans l'ordre habituel, M. Jean-Pierre Baert, directeur du centre d'achats des Galeries Quatre Saisons, M. Jean-Pierre Côté, représentant des ventes chez Hyundai de l'Estrie et la gagnante Mme Colette Beaugard.

(Publi-promotion)
32153

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

SERVICE D'ÉDUCATION DES ADULTES

Anglais Langue Seconde
Cours de Conversation pour Adultes

Des cours d'anglais langue seconde seront offerts par la Commission Scolaire Eastern Townships. Ces cours visent le développement d'une compétence à communiquer en anglais.

Cours intensifs 5 avant-midi/semaine: Lundi au vend. de 9h à 12h. Début: Le 18 janvier 1988. Durée: 90 heures (6 semaines à raison de 15h/semaine) Endroit: Centre d'éducation des adultes Commission Scolaire Eastern Townships 50 Grandes-Fourches Sherbrooke, Qc Frais: 45\$ la session	Cours réguliers 2 soirs/semaine: Lundi et merc. de 19h à 22h. Début: Le 18 janvier 1988 Durée: 90 heures (15 semaines à raison de 6h/semaine) Endroit: Centre d'éducation des adultes Commission Scolaire Eastern Townships 50 Grandes-Fourches Sherbrooke, Qc Frais: 45\$ la session
--	---

Inscription et test de classement

Endroit: Centre d'éducation des adultes
Commission Scolaire Eastern Townships
50 Grandes-Fourches (Ancien Fabricville)
Sherbrooke, Qc

Dates et heures: Les 11 et 12 janvier 1988
entre 13h et 15h ou 19h et 21h.

Pour de plus amples renseignements, ou si vous êtes dans l'impossibilité de vous inscrire sur place, communiquez à

566-0250